

ISLANDE

Date des élections: 23 avril 1983

But de la consultation

Renouvellement de tous les sièges du Parlement à la suite de la dissolution anticipée de ce dernier le 15 mars 1983. Les précédentes élections générales avaient eu lieu en décembre 1979.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement de l'Islande, *YAlthing*, se compose de deux Chambres: le *Eefri deild* ou Chambre haute et le *Nedri deild* ou Chambre basse. Lorsque les deux Chambres se réunissent en session commune, ce qui se produit souvent, le Parlement est appelé *Althing* uni.

La Chambre haute se compose d'un tiers des membres de *Vans*.

Althing choisis par celui-ci parmi les représentants nouvellement élus; les deux tiers restants forment la Chambre basse. Chaque Chambre et *VALthing* uni élisent un Président.

L'*Althing* comprend 60 membres élus pour un mandat de 4 ans.

Système électoral

Est électeur tout citoyen islandais âgé de 20 ans révolus, ayant résidé dans l'île pendant, au moins, les cinq ans précédant le scrutin, de bonne vie et mœurs et disposant librement de ses biens.

Les listes électorales sont dressées par les conseils municipaux au plus tard deux mois avant l'ouverture du scrutin. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible à *VALthing*, à l'exception des juges à la Cour suprême. Les fonctionnaires n'ont pas besoin d'une autorisation gouvernementale pour se présenter aux élections; cependant, une fois élus, ils doivent veiller à ce que leur travail soit fait de manière satisfaisante et sans frais supplémentaires pour l'administration, pendant toute la durée de leur mandat.

Dans toutes les circonscriptions, les parlementaires sont élus au scrutin de liste, que ces listes soient ou non des listes de parti. Chaque liste comporte, généralement, un nombre de noms équivalant au double du nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription.

Sur les 60 membres de *VALthing*, 25 sont élus dans cinq circonscriptions selon la méthode d'Hondt de représentation proportionnelle à raison de cinq par circonscription; 12 sont élus dans deux circonscriptions à raison de six par circonscription; 12 sont élus par la ville de Reykjavik, et enfin 11 supplémentaires, considérés comme élus à l'échelle nationale, sont choisis pour réaliser une représentation équitable des partis politiques ayant remporté au moins un siège de circonscription et permettre ainsi à chacun d'eux d'être représenté au Parlement de façon, autant que possible, proportionnelle au nombre de suffrages recueillis dans l'ensemble du pays.

Les membres suppléants élus en même temps que les membres à part entière occupent les sièges parlementaires devenus vacants entre les élections générales, dans l'ordre où ils figurent sur la liste.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Il convient de rappeler que la formation d'un Gouvernement à la suite des élections générales de décembre 1979 a nécessité de longues négociations entre trois partis - Parti de l'indépendance, conservateur, Parti du progrès, rural et centriste, et Alliance populaire (orientée à gauche) - qui sont finalement convenus de gouverner ensemble. En novembre 1982, cette coalition - qui ne disposait plus d'une majorité parlementaire depuis le mois d'août - a évité de justesse l'adoption d'une motion de défiance déposée par le Parti social-démocrate. Le 15 mars 1983, *VAthing* était dissous par anticipation.

La campagne électorale de 1983 a porté essentiellement sur les questions économiques (inflation, faiblesse de la monnaie, problèmes dans l'industrie de la pêche). Le jour du scrutin, la coalition au pouvoir a subi un revers, aucun parti n'obtenant la majorité absolue à *VAthing*. Le Parti de l'indépendance, principale formation de l'opposition, a renforcé sa position et devancé tous ses concurrents. Le Parti des femmes, nouvelle organisation féministe qui a conquis trois sièges, était représenté au Parlement pour la première fois.

Après plusieurs tentatives de sa part et de ses pairs, M. Steingrímur Hermannsson, chef du Parti du progrès, a réussi à former un nouveau Gouvernement de coalition, avec le Parti de l'indépendance; la composition de son Cabinet a été annoncée le 26 mai.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Althing

Nombre d'électeurs inscrits			147 200 (environ)
Votants			129962 (88,3%)
	Suffrages	N	
Formation politique	obtenus	de sièges	
	en %		
Parti de l'indépendance (conservateurs)	38,7	23 (+ 2)	
Parti du progrès	19,0	14 (- 3)	
Alliance populaire	17,3	10 (- 1)	
Parti social-démocrate	11,7	6 (- 4)	
Alliance sociale-démocrate	7,3	4 (+ 4)	
Parti des femmes	5,5	3 (+ 3)	
Divers	0,5	- (- 1)	
		<hr/>	60